

## Pay Equity in the Legal Profession

**WHEREAS** the 1993 Canadian Bar Association Task Force for Gender Equality in the Legal Profession report, *Touchstones for Change*, reviewed and analyzed the status of gender equality in the legal profession and made a number of recommendations;

**WHEREAS** the 2004 federal Pay Equity Task Force report concluded that women continue to earn less than their male counterparts and that there was a 67.4% female/male earnings ratio for lawyers and Quebec notaries and put forward substantive recommendations including that the government introduce proactive pay equity legislation;

**WHEREAS** the House of Commons created the Special Committee on Pay Equity in February 2016 to conduct hearings on pay equity and to propose a plan to adopt a proactive federal pay equity regime;

**WHEREAS** studies released in 2016 show that female lawyers still earn between 15% and 25% less than their male colleagues;

## Équité salariale au sein de la profession juridique

**ATTENDU QUE** le Groupe de travail sur l'égalité des sexes dans la profession juridique de l'Association du Barreau canadien, dans son rapport de 1993 intitulé *Les assises de la réforme*, a étudié et analysé l'état de l'égalité des sexes dans la profession juridique et a fait un bon nombre de recommandations;

**ATTENDU QUE** le rapport de 2004 du Groupe de travail fédéral sur l'équité salariale a conclu que les femmes continuent d'être moins bien rémunérées que leurs homologues masculins et que le taux des gains femmes-hommes était de 67,4 % pour les avocats et avocates et notaires au Québec, et a mis de l'avant des recommandations sur le fond, voulant notamment que le gouvernement adopte des mesures législatives proactives en matière d'équité salariale;

**ATTENDU QUE** la Chambre des communes a mis sur pied le Comité spécial sur l'équité salariale en février 2016 qui avait pour mandat de mener des audiences sur l'équité salariale et de proposer un plan visant l'adoption d'un régime fédéral proactif en matière d'équité salariale;

**ATTENDU QUE** des études publiées en 2016 démontrent que les avocates gagnent encore de 15 % à 25 % de moins que leurs collègues masculins;

**WHEREAS** all Canadians are guaranteed the fundamental right to equal pay for work of equal value;

**WHEREAS** 15,578 or 43% of Canadian Bar Association members are women;

**WHEREAS** the Canadian Bar Association is committed to equality in the legal profession;

**BE IT RESOLVED THAT** the Canadian Bar Association:

- make written submissions to federal, provincial and territorial governments, advocating the eradication of the gender pay gap in Canada;
- urge federal, provincial and territorial governments to develop an action plan within one year that would include adopting substantive and meaningful pay equity legislation to eradicate the gender pay gap by 2020;
- urge all law offices across Canada and other employers of lawyers and Quebec notaries to review their compensation practices and procedures and undertake substantive and

**ATTENDU QUE** le droit fondamental des Canadiens et des Canadiennes à la parité salariale pour l'exécution de fonctions équivalentes est un droit qui leur est garanti;

**ATTENDU QUE** 15 578, soit 43 % des membres de l'Association du Barreau canadien sont des femmes;

**ATTENDU QUE** l'Association du Barreau canadien est engagée à promouvoir l'égalité au sein de la profession juridique;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** l'Association du Barreau canadien :

- rédige des mémoires à l'intention des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux prônant l'élimination de l'écart salarial entre les hommes et les femmes au Canada;
- exhorte les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à élaborer, d'ici un an, un plan d'action qui comprendrait l'adoption de mesures législatives substantielles et concrètes en matière d'équité salariale, dans le but d'éliminer l'écart salarial qui existe entre les hommes et les femmes d'ici l'an 2020;
- exhorte les bureaux d'avocats dans toutes les régions du pays et les autres entreprises qui embauchent des juristes à passer en revue leurs procédures et pratiques en matière de rémunération et

meaningful action to eradicate the  
gender pay gap by 2020.

à prendre des démarches substantielles  
et concrètes en vue d'éliminer l'écart  
salarial qui existe entre les hommes et les  
femmes d'ici l'an 2020.

**Certified true copy of a resolution carried  
by the Council of the Canadian Bar Association  
at the Annual Meeting held in Ottawa, ON,  
August 11, 2016.**

**Copie certifiée d'une résolution adoptée  
par le Conseil de l'Association du Barreau  
canadien, lors de son Assemblée annuelle,  
à Ottawa (ON), le 11 août 2016.**

**John D.V. Hoyles  
Chief Executive Officer/Chef de la direction**